



DUPLICATA

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS

PALAIS STEPHANIE BEACH
50 BOULEVARD DE LA CROISSETTE
06400 CANNES

Vos informations client

Votre référence client :

300 001 884 195

Lieu de consommation :

PALAIS STEPHANIE BEACH
50 BOULEVARD DE LA CROISSETTE
06400 CANNES

Gaz naturel :

Installation : 0000667914
PCE : 25961070871106
Profil et CAR : P12 000 000 048 298

Autres informations :

Siret :
83442772600015

Vos contacts utiles

Services Clients :



Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 32 3300*



pro.engie.fr



ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

Dépannage 24H/24 :

Gaz naturel : 0800 47 33 33**

*Appel Non Surtaxé

**Service & appel gratuits

Vos prochaines échéances

Prochaine facture :

vers le 10 juillet 2021

Prochain relevé :

vers le 10 juillet 2021

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 26 mai 2021

434,59 €

Cette facture est basée sur une estimation de vos consommations.

■ gaz naturel	287,99 €
■ services et prestations techniques	21,26 €
total hors toutes taxes	309,25 €
Taxes et contributions	58,08 €
total HTVA	367,33 €
TVA à 5,50 % calculée sur 42,77 €	2,35 €
TVA à 20,00 % calculée sur 324,56 €	64,91 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	67,26 €
total TTC	434,59 €
montant à prélever	434,59 €

Compte Ar
15/05/2021
606120 - 660200 - 4201
COMPTABILISÉ
CEDEX 01

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Bénéficiez de notre offre électricité ActiVert



La loi relative à l'Energie et Climat prévoit la fin des tarifs réglementés (TR) de vente d'électricité pour les professionnels ayant une puissance souscrite ≤ 36 kVA, qui emploient 10 salariés ou plus et dont le CA, recettes ou total de bilan annuels excèdent 2 millions €. Si vous êtes concerné, vous devez souscrire une nouvelle offre électricité de marché. Souscrivez dès à présent notre offre électricité ACTIVERT (1) 3 ans :

- Réduction de 25% sur le kWh en cas de changement de fournisseur, ou de 15% en situation de mise en service, la première année de votre contrat de 3 ans (2).
- Prix garanti sans hausse, hors Paris Acheminement, Obligations et Garanties d'Origine, impôts et taxes pendant 3 ans.
- Option Energie Verte (3) couvrant 100% de votre consommation par des Garanties d'Origine

(1) Offre de marché électricité d'une durée de 3 ans, réservée aux clients professionnels ayant une puissance souscrite ≤ 36 kVA. Engie achète l'équivalent de 10% de la consommation du Client en Garanties d'Origine pour la durée initiale du Contrat. En souscrivant une offre à prix de marché en Électricité, le client reste libre de revenir à tout moment au TR Électricité pour son lieu de consommation s'il en fait la demande et s'il n'est pas concerné par la fin des TR prévue par la loi Energie et Climat. Offre également disponible pour une durée de 1 ou 2 ans auprès d'ENGIE.

(2) Pour toute souscription d'un contrat de vente électricité ActiVert d'une durée de 3 ans, avant le 31/05/2021.

(3) Pour chaque kWh consommé, Engie achète le complément de Garanties d'Origine pour couvrir l'équivalent de la totalité de la consommation du Client. Le prix de l'Option énergie verte est fixe sur la durée initiale du contrat.

Contactez le 0977420008 (Coût d'un appel non surtaxé, lundi-vendredi 8h30 à 18h) ou sur Internet : electricite.pro.engie.fr

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Pour être facturé au réel

Pour votre prochaine facture un technicien procédera à la relève des index de votre compteur. Ce relevé doit être effectué au moins une fois par an.

Votre contrat d'énergie

► Gaz naturel : Votre offre de fourniture de gaz naturel offre de marché

- Votre contrat arrive à échéance le 29/02/2024. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- pr fixe & loc détente coffret débit : 25 m3/h.
- Tarif d'acheminement T2

Gaz naturel

	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso m3	coefficient conversion	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (*) du 11/03/21 au 10/05/21 sur la base de 18,55 euros HT par mois							222,55	37,19	5,5%
Estimation TQ1 du 11/03/21 au 10/05/21 **	606	77297	77850	553	11,27	6228	0,04027	250,80	20,0%

Taxes et Contributions

	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement			5,58	5,5%
TICGN* du 11/03/21 au 10/05/21	6228	0,00843	52,50	20,0%

Services et prestations techniques

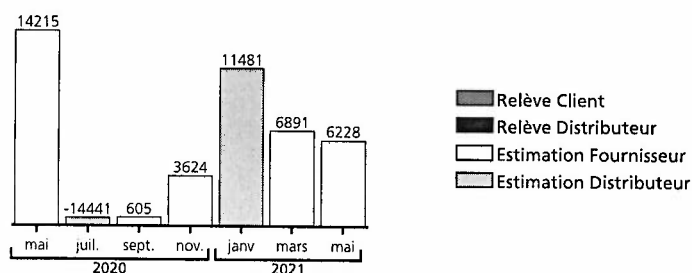
	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	
Location de comptage			10,37	20,0%
Location bloc détente - coffret			10,89	20,0%

Total de votre facture

Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
367,33	2,35	64,91	434,59

Historique de vos consommations en kWh

Gaz naturel



Historique de votre facturation en €

2020	mai	1 002,37
	juil.	-717,91
	sept.	84,84
	nov.	290,24
2021	janv	791,68
	mars	466,03
	mai	434,59

Montants TTC, services compris

Comprendre votre facture

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

(0) Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés.

Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 € HT par an, vous paierez en janvier (31 jours) $190 \times (31/365) = 16,14$ € HT.

Nos prix de quantité gaz incluent la contribution au tarif spécial de solidarité gaz

* TICGN : Taxe Intérieure sur les Consommations de Gaz Naturel.

** Le coefficient de conversion est celui transmis par le distributeur lors du dernier relevé. Il sert à calculer le nouvel index à partir de la consommation estimée en kWh. Ce nouvel index est arrondi.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

La facture basée sur un relevé des consommations :

Les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, le distributeur transmet au fournisseur une estimation de votre consommation.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 220005997824 du 11/05/21

PALAIS STEPHANIE BEACH

Réf. de votre compte : 300001884195

Réf. Unique de Mandat : 00GAM0438587

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

434,59 euros

prélevé le :

26/05/2021

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

PALAIS STEPHANIE BEACH

Références du compte

nom de la banque

CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR - AG
MONACO

IBAN

MC58 1831 5200 0008 0000 3266 118

Comprendre votre facture

Les moyens de paiement

Différents modes de paiement s'offrent à vous.

- **La mensualisation** : le règlement de vos factures se fait tous les mois, par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Votre budget énergie est ainsi lissé sur l'année.
- **Le prélèvement automatique** : pour y souscrire, rendez-vous dans votre espace client à la rubrique « contrat et services » pour remplir votre formulaire en ligne.
- **La carte bancaire** : disponible dans votre espace client sur paiement.pro.engie.fr ou appelez le numéro dédié 09 77 405 405 (prix d'un appel local non surtaxé).
- **Le règlement par TIPSEPA** : retournez daté et signé votre TIPSEPA pré-rempli à l'adresse indiquée.
- **Le chèque** : joindre votre chèque au coupon de paiement non signé.

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients (numéro indiqué en 1^{ère} page de votre facture dans le bloc « Vos contacts utiles »).

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 10,00%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

En cas de réclamation et de litige

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients à travers le formulaire en ligne sur le site pro.engie.fr ou par courrier : ENGIE - Service Clients Professionnels - TSA 15702 - 59783 LILLE CEDEX 9

En cas d'insatisfaction à notre courrier de réponse ou bien d'absence de retour, vous pouvez contacter le médiateur ENGIE. Il faut avoir eu recours préalablement aux deux premiers niveaux de réclamation, et ne pas être satisfait par la solution apportée.

L'accès au médiateur est libre et gratuit. Huit valeurs, dont celles d'impartialité et de respect du contradictoire, guident ses interventions. Il est signataire de la Charte des Médiateurs de services au public. Il doit être saisi par écrit :

Via internet : engie.com/mediateur ou par lettre simple à l'adresse suivante :

Médiateur ENGIE - TSA 27601 - 59973 TOURCOING Cedex

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au numéro 0 800 112 212 (service & appel gratuits).